

# Brevet Professionnel Coiffure

## Le métier

En poursuivant votre cursus de Coiffure avec un Brevet Professionnel, vous vous préparez à devenir un salarié qualifié.

Le coiffeur peut travailler comme salarié dans un salon de coiffure ou à son compte. Le titulaire d'un Brevet Professionnel en Coiffure est un commerçant à part entière qui doit participer à l'aspect commercial, comptable et financier du salon, ainsi qu'assurer le recrutement et l'encadrement du personnel et des apprenti(e)s.

Le titulaire du BP allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire.

L'apprenti(e) BP Coiffure développe ses savoir-faire de CAP et en acquiert de nouveaux.



### Approfondir ses savoir-faire :

- Améliorer ses compétences dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires
- Concevoir et réaliser des coiffures personnalisées
- Créer et réaliser des opérations techniques (permanente, défrisage, coloration,...)
- Assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente
- Participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise

## La formation

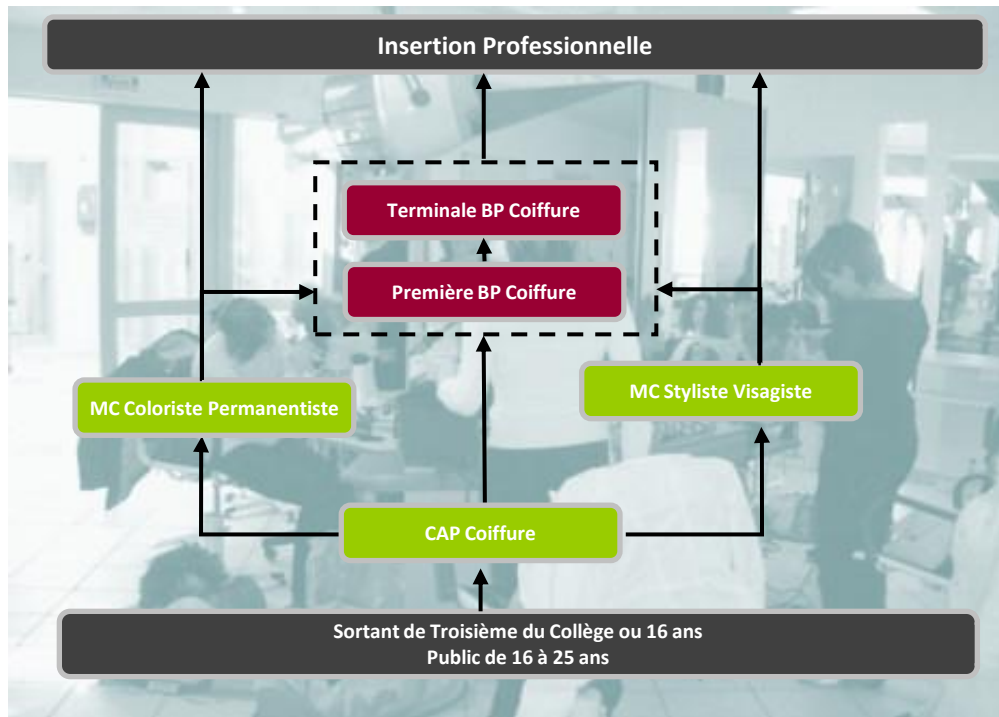
### Les matières préparées à l'examen :

Enseignement général	Enseignement professionnel
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expression et ouverture sur le monde</li> <li>• Gestion de l'entreprise (vente, management d'un salon de coiffure)</li> <li>• Epreuve de langue (facultatif)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création, couleur, coupe, coiffage</li> <li>• Modification durable de la forme</li> <li>• Epreuve professionnelle : coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial</li> <li>• Sciences – Technologie et Arts Appliqués (Physique/Chimie, Biologie appliqué, Technologie, Cadre organisationnel)</li> </ul>

### Modalités de la formation :

- Contrat d'apprentissage sur deux ans et
- Avoir validé un diplôme de niveau 5 (type CAP) en coiffure
- Alternance : 2 semaines en entreprise, 1 semaine au CFA

### La filière coiffure



### Les perspectives professionnelles

Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur, salarié, directeur technique « manager », chef de bac, coiffeur animateur ou conseiller professionnel.

Ce diplôme est nécessaire pour être à son compte et ouvrir un salon.

Après le BP Coiffure, il est possible de préparer un Brevet de Maîtrise (BM3), diplôme majeur de l'Artisanat. Symbole de haute qualification, il est synonyme d'excellence et de réussite professionnelle. (S'informer auprès de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Eure)

